

Cet organisme n'a pas besoin de ce qu'il demande. Il fonctionne parfaitement bien avec son accréditation provinciale. Par conséquent, je m'oppose au projet de loi en cause.

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, j'ai parlé de ce projet de loi au sénateur Atkins. Il m'a donné les notes qu'il utilisait et nous en avons discuté avant que le projet de loi ne prenne sa forme définitive. Je n'avais pas fait le rapprochement avec l'Opus Dei avant que le sénateur Gigantès n'attire mon attention là-dessus un peu plus tôt. Il faut que nous éclaircissons cette affaire et je vais ajourner le débat pendant que nous nous y employons.

L'honorable Lowell Murray (Leader du gouvernement): Honorables sénateurs, permettez-moi de dire un mot à ce sujet. Je savais, suite à des discussions du genre auquel fait allusion le sénateur Frith, que nous allions être saisis de ce projet de loi. Je n'ai pas encore d'opinion arrêtée à ce sujet. Si le sénateur Atkins l'a présenté c'est qu'évidemment il appuie ce projet de loi mais aussi parce que nous estimons que de tels organismes ont le droit de présenter une requête au Parlement.

Je me rends compte que ce projet de loi risque de soulever une certaine opposition dans plusieurs régions du pays. Les personnes qui s'y opposent ou qui ont des réserves à cet égard ou encore celles qui ont des questions pourront les poser au comité et lui faire part de leur opinion; après quoi le comité, et en fin de compte, le Sénat, décidera.

Il ne s'agit pas d'un projet de loi d'initiative gouvernementale mais je remercie le sénateur Atkins de l'avoir déposé au nom des citoyens qui désirent exercer leur droit de pétitionner le Parlement à cet égard. Je suppose que c'est également dans cet esprit et de ce point de vue que le sénateur Frith envisage ce projet de loi.

Le sénateur Frith: Oui, et c'est pourquoi je suggère que nous ajournions le débat. L'objection du sénateur Gigantès semble être une objection de principe. Je suis d'accord que la plupart des problèmes, si problème il y a, pourront être réglés en comité. Je ne suggère même pas qu'il existe des problèmes du genre de ceux que pourrait ou devrait régler le comité, mais il semble faire objection au fait que le principe de ce projet de loi soit le même que celui de l'Opus Dei. Je pense que ce n'est pas le cas. Je ne dis pas non plus que ça le soit. Le sénateur Gigantès pose toutefois la question à juste titre et nous devons vérifier si ce principe est en cause ou non dans ce projet de loi.

Le sénateur Corbin: Honorables sénateurs, comme la chambre a décidé d'autoriser la poursuite du débat après que le sénateur Frith en ait proposé l'ajournement, je voudrais dire quelques mots.

M'étant personnellement opposé à la constitution de l'Opus Dei en société unipersonnelle, je veux avoir suffisamment de temps, comme les autres sénateurs, pour étudier la question. Je ne veux pas me présenter devant un comité sans être bien préparé. La deuxième lecture d'une mesure législative, d'initiative privée ou publique, est une étape importante.

Je tiens à examiner cette institution d'un peu plus près. J'ai écouté attentivement et avec un grand intérêt les propos du sénateur Atkins. Une chose est sûre, c'est qu'il n'a pas dit que le délai est impératif. Je ne vois pas pourquoi on nous talonnerait pour que nous renvoyions le projet de loi à un comité à ce stade. S'il s'agit d'une bonne demande, si la demande de

[Le sénateur Gigantès.]

constitution en société unipersonnelle est justifiée, alors elle résistera à l'examen du Sénat à toutes les étapes.

C'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant. J'ai l'intention de prendre la parole à la deuxième lecture. Je veux seulement faire consigner mes observations au compte rendu afin que tous sachent que j'ai l'intention de prendre part sérieusement au débat ultérieur.

(Sur la motion du sénateur Frith, le débat est ajourné.)

● (1700)

LES CHEMINS DE FER

LA VENTE PROJETÉE DE LIGNES DE CHEMIN DE FER—REPORT DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Graham, attirant l'attention du Sénat sur les répercussions de la vente ou de la vente projetée de certaines lignes de chemins de fer au Canada.—(L'honorable sénateur Corbin).

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, je propose que cette motion soit reportée, mais permettez-moi de vous signaler—cela pourrait peut-être intéresser un certain nombre d'entre vous—qu'il y a 40 ans aujourd'hui, l'honorable Louis Robichaud est entré en politique au Nouveau-Brunswick, ayant été élu pour la première fois député de l'Assemblée législative, dans une des circonscriptions du comté de Kent.

(Le débat est reporté.)

L'ÉCONOMIE

LA MAUVAISE GESTION DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE—FIN DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Olson, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la mauvaise gestion, par le gouvernement, de l'économie, et particulièrement de la politique monétaire.—(L'honorable sénateur Olson, C.P.).

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, ces derniers jours, il y a eu un changement remarquable dans le cours du dollar; c'est ce qu'on pourrait appeler la chute libre du dollar canadien. L'honorable ministre, le leader du gouvernement, nous dit que cette situation a changé, en ce sens que le dollar canadien a recouvré une grande partie de sa valeur tout juste au cours des quelques dernières heures. Eh bien, c'est possible. J'accepte son explication jusqu'à nouvel avis, mais nous ne savons pas ce que sera le marché demain.

La dernière fois où il y a eu un problème d'ordre économique ou de politique monétaire, on a prétendu que la valeur du dollar diminuait. Il était tombé jusqu'à 70c. Je crois qu'une fois il était même tombé légèrement au-dessous de 70c.

Ce qui s'était alors passé, c'est que le gouvernement et le gouverneur de la Banque du Canada ont entrepris un programme pour hausser les taux d'intérêt. Il nous ont donné comme argument que le taux d'inflation risquait d'augmenter. Bien sûr, nous savons que si la valeur du dollar diminue, tous les produits importés au Canada—soit dit en passant, ils sont nombreux—coûteront un peu plus cher. Je présume que le